

## Recommandations pour l'élaboration d'engagements en matière de financement et de redevabilité en matière de nutrition

### Contexte

Le [Cadre d'investissement mondial pour la nutrition 2024](#) de la Banque mondiale a identifié 128 milliards de dollars de financements supplémentaires nécessaires au cours des 10 prochaines années (soit 13 milliards de dollars par an) pour intensifier les interventions en matière de nutrition, ce qui se traduit par 13 dollars par femme enceinte et 17 dollars par enfant de moins de 5 ans en moyenne.<sup>1</sup> Pourtant, l'investissement dans la nutrition offre des rendements inégaux. Chaque dollar investi dans la lutte contre la dénutrition rapporte 23 dollars et génère 2,4 billions de dollars de retombées économiques. Ces investissements peuvent permettre d'éviter 6,2 millions de décès d'enfants de moins de 5 ans et 980 000 mortinaissances, et de préserver les enfants des conséquences de la malnutrition sous différentes formes, notamment en évitant 27 millions de cas supplémentaires de retard de croissance<sup>2</sup>.

La tendance mondiale de l'aide au développement en faveur de la nutrition depuis 2020 stagne autour de 1,60 milliard de dollars américains par an<sup>3</sup>. Le décaissement de l'aide au développement a davantage mis l'accent sur l'émaciation de l'enfant, augmentant de 15 % entre 2015-2022, principalement grâce à l'aide humanitaire, tandis que le financement des retards de croissance, de l'anémie et de l'allaitement exclusif au sein, principalement grâce à l'aide non humanitaire, a diminué.<sup>4</sup> Il est important que le financement de l'aide humanitaire soit assorti de modalités de financement à plus long terme, plus souples et plus anticipatives<sup>5</sup>. Les projections n'indiquent qu'une augmentation marginale des décaissements de l'aide au développement en faveur de la nutrition, soit moins de 0,1 milliard de dollars par an par rapport au niveau de référence de 1,9 milliard de dollars en 2025<sup>6</sup>. Cette situation justifie un effet de levier et une affectation des ressources plus stratégiques, ainsi que des mécanismes de redevabilité pour maximiser les effets des investissements.

Une approche multisectorielle pour lutter contre les différentes formes de malnutrition ainsi qu'un renforcement plus large des systèmes sont essentiels pour assurer la durabilité et soutenir la résilience à long terme. Face à des priorités de développement mondiales concurrentes, les capacités institutionnelles à maintenir les ressources disponibles et à améliorer l'efficacité et l'efficacé des dépenses sont essentielles. L'évolution rapide des défis nutritionnels, notamment l'augmentation de la surcharge pondérale/obésité et des maladies non transmissibles liées à l'alimentation, ainsi que la syndémie climat-nutrition, nécessitent également des capacités institutionnelles et des investissements multisectoriels transformateurs en matière d'égalité des sexes. Ces investissements devraient être axés sur la prévention et alignés sur les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique afin de continuer à répondre à l'évolution des besoins. Tout en s'appuyant sur les connaissances et les bonnes pratiques établies, des idées et des initiatives nouvelles et audacieuses sont également nécessaires ; par exemple, la mise en commun des ressources et des instruments financiers, l'exploitation des investissements sectoriels inexploités, la stimulation des investissements du secteur privé et l'optimisation des ressources existantes grâce à l'intégration de la nutrition dans d'autres secteurs, en mettant l'accent sur les avantages connexes.

Enfin, la redevabilité est essentielle pour maximiser les retours sur investissement et minimiser les effets négatifs du financement du développement sur les personnes que nous servons. Si le cadre de redevabilité en matière de nutrition du rapport mondial sur la nutrition a permis de suivre les progrès accomplis par rapport aux engagements pris dans le cadre de la stratégie N4G, chaque entité ayant pris des

---

<sup>1</sup> Shekar, M., et al. (eds.) *Cadre d'investissement pour la nutrition 2024*. Human Development Perspectives series, Banque mondiale, Washington, DC, 2024.

<sup>2</sup> Une intensification similaire peut permettre d'éviter 14 millions de cas supplémentaires d'anémie maternelle, avec un rapport avantages-coûts de 1:10, et dans le cas de l'allaitement maternel, permettrait à 85 millions de bébés supplémentaires d'être nourris exclusivement au sein, soit un retour sur investissement de 1:44 (Cadre d'investissement 2024).

<sup>3</sup> Cela comprend l'aide apportée par les partenaires de développement bilatéraux/multilatéraux ainsi que par les organisations philanthropiques saisies dans l'établissement de rapports sur les créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

<sup>4</sup> Andridge, C. et al., *Tracking aid for the WHA nutrition targets: Progress toward the global nutrition goals between 2015-2022*, Results for Development, 2024, <<https://r4d.org/resources/tracking-aid-wha-nutrition-targets-global-spending-roadmap-better-data/>>.

<sup>5</sup> Fondation Rockefeller, *Anticipate and localize: leveraging humanitarian funding to create more sustainable food systems*, Rockefeller, April 2023, <<https://www.rockefellerfoundation.org/wp-content/uploads/2023/04/Anticipate-and-Localize-Leveraging-Humanitarian-Funding-to-Create-More-Sustainable-Food-Systems-Final.pdf>>.

<sup>6</sup> Shekar, M., et al. (eds.), *Cadre d'investissement pour la nutrition 2024*. Human Development Perspectives series, Banque mondiale, Washington, DC, 2024.

engagements doit mettre en place et utiliser un système de redevabilité interne capable de relier les performances financières aux données programmatiques afin d'obtenir des progrès nutritionnels sur le terrain.

Ce document présente les raisons de placer le financement de la nutrition et la redevabilité au cœur du processus N4G, ainsi que les mesures susceptibles de maximiser les effets des investissements.

## Opportunités pour N4G Paris

**OPPORTUNITÉ 1. Regroupement de plusieurs types de financement derrière des plans et des priorités menés par les pays afin d'obtenir un financement durable et ayant des conséquences pour la nutrition :** les modalités stratégiques de mise en commun, de mélange ou de cofinancement par le biais de processus bien coordonnés menés par les pays joueront un rôle central dans l'amélioration de l'efficacité, des effets distributifs, de l'équité et de la durabilité du financement de la nutrition, guidés par les données probantes les plus récentes et les mesures partagées de la réussite.

- 1.1 L'allocation des ressources nationales et la redevabilité multisectorielle** constituent la principale voie vers un financement durable où les dépenses liées à la nutrition sont rendues visibles dans les processus budgétaires nationaux et où les financiers et les exécutants sont tenus responsables des résultats : un processus collectivement appelé « gestion des finances publiques sensible à la nutrition ».
- 1.2 Les financements concessionnels**, tels que la Banque internationale pour la reconstruction et l'Association internationale de développement de la Banque mondiale et les prêts et crédits d'autres banques multilatérales de développement/institutions financières internationales, soutiennent non seulement l'intensification des interventions nutritionnelles, mais aussi le renforcement des institutions et des systèmes en vue d'un financement durable. Un engagement fort de la société civile peut stimuler la demande des pays pour des financements concessionnels en faveur de la nutrition et renforcer la redevabilité.
- 1.3 Le financement catalytique** des partenaires de développement et des organisations philanthropiques peut être déployé de manière coordonnée pour soutenir le financement concessionnel national et à grande échelle et apporter des innovations des secteurs public et privé de manière à multiplier les effets de la contribution de chacun.

**OPPORTUNITÉ 2. Renforcement des investissements du secteur privé et de la redevabilité en matière d'amélioration de la nutrition :** à condition de suivre des pratiques durables et déontologiques, en respectant les principes d'engagement N4G ainsi que les réglementations internationales et nationales, le secteur privé peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la nutrition, le renforcement de sa main-d'œuvre et la constitution d'un capital humain. Pour maximiser les retours sur investissement en matière de nutrition et ne pas nuire, des mesures politiques cohérentes sont cruciales, en s'appuyant sur le fondement juridique du droit à la santé et à une alimentation adéquate.

- 2.1 Le rôle et l'investissement de l'État dans les politiques réglementaires et fiscales**, ainsi que la création d'une demande de la part des consommateurs, sont essentiels pour tirer parti des investissements du secteur privé à la lumière du droit à la santé et à une alimentation adéquate.
- 2.2 Les incitations du marché**, telles que le financement et les garanties commerciales, peuvent stimuler les investissements du secteur privé dans les produits nutritionnels essentiels et les aliments plus sains, notamment en incitant le secteur privé local à accroître la disponibilité et l'accessibilité financière d'une alimentation saine et durable, tout en décourageant les pratiques néfastes.
- 2.3 Les investissements responsables du secteur privé** dans une alimentation plus saine et plus durable (par exemple, l'enrichissement alimentaire, la reformulation des produits et le renforcement des systèmes alimentaires locaux) peuvent se traduire par des engagements financiers où les entités du secteur privé sont redevables de l'amélioration de la nutrition et d'une politique de non-nuisance.
- 2.4 Les investissements dans les actifs du secteur privé**, tels que les investissements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), peuvent être axés vers l'amélioration de la nutrition afin de renforcer la productivité future de la main-d'œuvre, selon une approche similaire à celle des initiatives d'investissement dans le domaine du climat.

**OPPORTUNITÉ 3. Saisie des opportunités de la transition économique dans les pays où le fardeau de la malnutrition est élevé :** les pays en transition vers le statut de pays à revenu intermédiaire inférieur ou supérieur, avec une charge élevée de malnutrition, devraient prendre des mesures audacieuses pour passer d'un financement externe à un financement domestique plus durable en tirant parti des investissements sectoriels existants et des modalités de financement pour maximiser l'efficacité et les retours sur investissement.

- 3.1 Il est essentiel de tirer parti des investissements sectoriels et des instruments de financement** pour accroître les ressources susceptibles de contribuer à l'amélioration de la nutrition. Des opportunités existent dans des domaines tels que le financement du climat, la réaffectation des subventions agroalimentaires, le financement de la couverture santé universelle (CSU) et l'investissement dans les systèmes de protection sociale.
- 3.2 Le renforcement des modalités de financement infranational et de la redevabilité** offre des possibilités d'accroître le volume et l'efficacité du financement de la nutrition ; par exemple, grâce à des mécanismes de transfert fiscal vers les niveaux infranationaux, à des subventions basées sur la performance et à des analyses de l'efficacité de l'allocation pour influencer les budgets infranationaux. Les organisations de la société civile sont des collaborateurs importants dans le renforcement des capacités infranationales de financement et de redevabilité.

**OPPORTUNITÉ 4. Maximisation de l'impact grâce à une priorisation fondée sur des données probantes, à l'intégration multisectorielle de la nutrition et à la responsabilité :** les programmes et plans d'investissement en nutrition doivent prioriser les interventions à fort rapport coût-efficacité pendant la grossesse et la petite enfance, qui ont des impacts à vie sur la santé, l'apprentissage et les capacités à gagner sa vie. L'intégration des objectifs et de la redevabilité en matière de nutrition dans les secteurs concernés peut permettre de s'attaquer aux multiples facteurs de la malnutrition et de générer de meilleurs résultats dans tous les secteurs (gagnant-gagnant).

- 4.1 Il a été prouvé que les investissements ciblés sur les services de nutrition des « 1 000 jours »**, tels que les suppléments en micronutriments multiples pour les femmes enceintes et la promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (couvrant les 1 000 jours entre la conception et le deuxième anniversaire de l'enfant), se sont avérés avoir un impact important. Le financement de l'amélioration de la qualité et de la couverture de ces services fournis par les plateformes de soins de santé primaires devrait être une priorité.
- 4.2 La promotion de l'intégration de la nutrition dans les investissements sectoriels** peut produire des bénéfices conjoints (gagnant-gagnant). Une augmentation significative des résultats nutritionnels pourrait être enregistrée sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le financement de la nutrition si tous les investissements dans les secteurs et interventions concernés (santé, alimentation et agriculture,

protection sociale, égalité des sexes, climat, développement économique, etc.) pouvaient générer des co-bénéfices pour la nutrition en plus d'atteindre leurs propres objectifs.

- 4.3 Augmentation des financements à long terme, prévisibles et flexibles dans les contextes fragiles et touchés par des crises**, en particulier pour les acteurs locaux, afin de soutenir la mise en œuvre de programmes multisectoriels et pluriannuels visant à prévenir et à gérer la malnutrition à grande échelle, y compris la fourniture de services aux plus vulnérables sur le dernier kilomètre. Les engagements doivent inciter le secteur privé à investir et à agir de manière responsable dans les contextes fragiles.
- 4.4 L'adoption de mécanismes de redevabilité et d'approches « ne pas nuire »** est importante pour favoriser le respect des engagements N4G et éviter l'utilisation de fonds publics pour soutenir des investissements qui, par inadvertance, ont un impact négatif sur la nutrition. La sélection des investissements en fonction de leurs effets négatifs potentiels et l'adoption d'une politique de « ne pas nuire », par exemple, peuvent être des moyens efficaces de gérer ces risques. Pour ce faire, une partie des engagements de N4G (et autres) devrait être consacrée à la redevabilité.

## Appel à l'action

### **DOMAINE D'ACTION 1. Formuler des engagements financiers SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents, temporellement définis) en reliant les différentes ressources et instruments financiers pour un retour sur investissement et une durabilité maximum**

**ACTION CLÉ 1.1 : formuler des engagements financiers SMART qui contribuent à des programmes et des plans d'investissement en matière de nutrition stratégiquement coordonnés pour soutenir l'intensification des interventions nutritionnelles à fort impact** (par exemple, l'Association internationale de développement et d'autres banques multilatérales de développement/institutions financières internationales), en mettant en commun ou en alignant les ressources, y compris les subventions catalytiques, les financements concessionnels, les ressources nationales et le financement du secteur privé.

**ACTION CLÉ 1.2 : formuler des engagements de financement à long terme, prévisibles et flexibles pour les contextes fragiles et touchés par des crises** afin de mettre en place des systèmes résilients, de permettre une réaction rapide et de faire face aux crises aiguës et chroniques.

**ACTION CLÉ 1.3 : traduire les investissements responsables et ayant un impact du secteur privé en engagements financiers** avec une divulgation transparente des informations, l'adoption de normes de non-agression et le respect des principes d'engagement N4G.

### **DOMAINE D'ACTION 2. S'engager à investir dans des interventions nutritionnelles fondées sur des données probantes et à soutenir l'intégration de la nutrition afin de maximiser l'impact des ressources disponibles**

**ACTION CLÉ 2.1 : formuler des engagements programmatiques et financiers stratégiquement coordonnés pour intensifier le renforcement des services à fort impact et rentables des 1 000 premiers jours**, en adoptant des processus de hiérarchisation robustes fondés sur des données probantes, en utilisant les dernières analyses de coût-efficacité et de retour sur investissement, car c'est le meilleur moyen de stimuler les chances d'atteindre les cibles des Objectifs de développement durable en matière de nutrition.

**ACTION CLÉ 2.2 : formuler des engagements programmatiques et financiers stratégiquement coordonnés pour soutenir des approches multisectorielles où les objectifs de nutrition sont intégrés dans les investissements, les programmes et les services sectoriels** et où les résultats sont suivis, contribuant ainsi au bien-être nutritionnel, en particulier pour les femmes et les jeunes enfants.

**ACTION CLÉ 2.3 : prioriser les interventions et les plateformes de prestation en fonction des contextes locaux** grâce à des analyses de l'efficacité de l'allocation et du budget au niveau infranational afin de s'assurer que les ressources sont optimisées et bien ciblées sur les interventions, les plateformes et les groupes de population prioritaires, en particulier dans les zones les plus vulnérables et les moins desservies, afin d'obtenir le plus grand impact possible.

### **DOMAINE D'ACTION 3. Soutenir les engagements financiers par un ensemble d'engagements politiques visant à renforcer les capacités institutionnelles en matière de financement et de redevabilité dans le domaine de la nutrition**

**ACTION CLÉ 3.1 : renforcer les capacités institutionnelles en matière de planification et de budgétisation de la nutrition** grâce à un plan chiffré de la nutrition, à l'intégration de la nutrition dans les plans d'investissement et les budgets sectoriels, à la mise en commun et à l'affectation stratégiques des ressources, ainsi qu'au suivi, à l'évaluation et à la correction des dépenses. Les citoyens et la société civile devraient être responsabilisés et pleinement engagés dans le cadre d'un processus transparent.

**ACTION CLÉ 3.2 : fixer des objectifs de financement pour la nutrition** sur la base d'un cadre politique assorti d'objectifs clairs visant à améliorer les résultats nutritionnels des bénéficiaires cibles. En particulier, la détermination de cibles par des organismes régionaux peut soutenir les initiatives des pays.

**ACTION CLÉ 3.3: élaborer des mécanismes de redevabilité en matière de ressources**, qui peuvent inclure des systèmes d'information financière tenant compte de la nutrition et liés aux données relatives aux progrès, afin d'éclairer la planification, la budgétisation, l'exécution et les améliorations ultérieures dans les secteurs public et privé. Il est essentiel qu'une partie de chaque engagement financier N4G soit consacrée à la redevabilité afin de garantir le suivi des promesses et l'établissement de rapports. Cela permet en retour d'utiliser le cadre de redevabilité en matière de nutrition pour favoriser une mise en œuvre efficace des engagements N4G. Les processus de redevabilité devraient intégrer activement les partenaires et les plateformes de la société civile à tous les niveaux.

**ACTION CLÉ 3.4 : formuler un engagement politique sur l'approche « ne pas nuire »** en adoptant un mécanisme pour examiner les investissements pertinents et gérer les risques en évitant certains investissements, en modifiant l'investissement ou en adoptant des mesures complémentaires pour éliminer ou minimiser les risques.

## Exemples d'engagements

CONTEXTE/ACTEUR	ENGAGEMENT	MESURE SPÉCIFIQUE
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 1.1</b> Engagements financiers en faveur de programmes et de plans d'investissement dans le domaine de la nutrition		
<b>National/infranational</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux	Investir [XX \$] dans les politiques, programmes et services de nutrition dans tous les secteurs conformément à un plan national chiffré de nutrition [chaque année jusqu'en 2030 ou un montant unique d'ici 2030]	Estimer l'allocation possible des budgets nationaux et infranationaux aux interventions nutritionnelles identifiées dans un plan national de nutrition chiffré pour chaque secteur et les agréer pour former un engagement financier total
<b>National/mondial</b> - Partenaires de développement - Organisations de la société civile/universités - Secteur privé/investisseurs	Investir [XX \$] dans les politiques, programmes et interventions en matière de nutrition pour soutenir les priorités nationales, régionales et mondiales et maximiser les retours sur investissement [chaque année jusqu'en 2030 ou un montant unique d'ici 2030]	S'engager dans des processus nationaux de priorisation et déterminer l'allocation des ressources pour maximiser les retours sur investissement
<b>National/mondial</b> - Gouvernements - Partenaires de développement - Investisseurs privés	Mettre en place des mécanismes de mise en commun/cofinancement pour améliorer l'efficacité des investissements des donateurs au niveau national [d'ici 2026]	Établir des mécanismes de mise en commun/cofinancement au niveau national entre le gouvernement et les donateurs pour financer l'intensification des interventions en matière de nutrition
<b>National/mondial</b> - Gouvernement - Partenaires de développement - Investisseurs privés	Investir [XX \$] dans des mécanismes catalytiques/de mise en commun/de cofinancement [chaque année ou un montant unique d'ici 2030]	Apporter des contributions financières et en nature à des mécanismes de catalyse, de mise en commun et de cofinancement pour soutenir les programmes et plans d'investissement financier
<b>National/mondial</b> - Gouvernement - Partenaires de développement - Organisations de la société civile - Investisseurs privés	Investir [XX \$] dans des mécanismes de catalyse, de mise en commun et de cofinancement pour des investissements stratégiquement coordonnés [chaque année ou un montant unique d'ici 2030]	Apporter des contributions financières et en nature à des mécanismes de catalyse, de mise en commun et de cofinancement pour soutenir les programmes et plans d'investissement financier
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 1.2</b> Engagements financiers responsables et significatifs de la part du secteur privé		
<b>National/mondial</b> - Gouvernements - Partenaires de développement - Investisseurs privés	Investir [XX \$] d'instruments financiers et d'incitations commerciales pour stimuler l'engagement du secteur privé dans les produits de base nutritionnels et les systèmes alimentaires plus sains et plus durables [chaque année jusqu'en 2030 ou un montant unique d'ici 2030]	Catalyser les investissements d'actifs du secteur privé pour encourager les investissements qui soutiennent la production, le commerce et la distribution de produits de base nutritionnels et d'aliments plus sains et produits de manière durable
<b>National/mondial</b> - Gouvernements - Partenaires de développement - Secteur privé/investisseurs	Investir [XX \$] dans des initiatives visant à développer l'enrichissement commercial des aliments et le bio-renforcement des aliments de base [chaque année jusqu'en 2030 ou un montant unique d'ici 2030]	[Secteur public] Allouer et dépenser un budget pour intensifier ces interventions (renforcement des capacités, recherche et développement, établissement de normes, inspection de la qualité, infrastructures, entre autres)
	Investir [XX \$] dans des initiatives visant à soutenir le renforcement des systèmes alimentaires locaux et la production de cultures résistantes au climat [chaque année jusqu'en 2030 ou un montant unique d'ici 2030]	[Secteur privé] Élaborer et mettre en œuvre des plans d'investissement des entreprises sur ces activités
<b>National/mondial</b> - Secteur privé/investisseurs - Gouvernements - Partenaires de développement - Organisations de la société civile/universités	Investir [XX \$] dans des initiatives de reformulation de produits fondées sur des données probantes afin de réduire les niveaux de sucre, de sodium et de graisses malsaines dans les produits alimentaires/boissons [d'ici 2028]	[Secteur public] Allouer et dépenser un budget pour développer et mettre en œuvre un profilage des nutriments afin d'éclairer les initiatives de reformulation des produits
		[Secteur privé] Élaborer et mettre en œuvre un plan d'investissement de l'entreprise sur la reformulation des produits conformément aux normes de profilage des nutriments
<b>National/mondial/régional</b> - Gouvernements - Partenaires de développement - Secteur privé/investisseurs	Investir [XX \$] dans un plan d'investissement collaboratif visant à accroître la disponibilité mondiale ou régionale de produits nutritionnels essentiels et à fort impact [chaque année jusqu'en 2028 ou un montant unique d'ici 2028]	Élaborer et allouer des budgets à un plan d'investissement visant à renforcer la chaîne d'approvisionnement (production et distribution) de produits nutritionnels essentiels et à fort impact, tels que les suppléments en micronutriments multiples et les suppléments nutritionnels à base de lipides en petites quantités
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 2.1</b> Engagements à financer de manière adéquate les services prioritaires et rentables des 1 000 premiers jours		
<b>National/infranational</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile	Engagements à donner la priorité et à financer de manière adéquate le renforcement des mesures / interventions nutritionnelles à fort impact et rentables ciblant les 1 000 premiers jours à [XX \$] [d'ici 2030].	Effectuer une hiérarchisation des services de nutrition des 1 000 premiers jours propre à chaque pays et fondée sur des données probantes, estimer les coûts nécessaires à l'intensification et élaborer un plan d'investissement (qui pourrait être lié à un

CONTEXTE/ACTEUR	ENGAGEMENT	MESURE SPÉCIFIQUE
		mécanisme catalytique / mis en commun / de cofinancement au titre de l'action clé 1.1).
<b>National/infranational</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile	<b>Mettre en œuvre des instruments de financement stratégiques ciblant les interventions nutritionnelles préventives à fort impact [d'ici 2027]</b>	Introduire des instruments de financement stratégiques et des incitations ciblant les mesures nutritionnelles préventives à fort impact (par exemple, financement axé sur les résultats, achats stratégiques)
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 2.2</b> <b>Engagements en faveur de l'intégration des objectifs nutritionnels dans les investissements sectoriels</b>		
<b>National/infranational/mondial</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile	<b>Intégrer les priorités de la politique nutritionnelle dans d'autres plans d'investissement sectoriels [d'ici 2026]</b>	Introduire des objectifs de politique nutritionnelle dans d'autres plans d'investissement sectoriels
<b>National/infranational/mondial</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile	<b>Intégrer la nutrition dans les instruments financiers sectoriels existants [d'ici 2030]</b>	Identifier les points d'entrée et tirer parti des instruments financiers sectoriels existants pour obtenir des résultats en matière de nutrition (par exemple, financement du climat, financement de la couverture sanitaire universelle, réaffectation des subventions agroalimentaires, conception des investissements dans les filets de sécurité sociale)
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 2.3</b> <b>Engagements à prioriser les investissements en fonction des contextes locaux</b>		
<b>Infranational</b> - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile/universités	<b>Réaliser des analyses d'optimisation budgétaire aux niveaux infranationaux [d'ici 2026]</b>	Introduire des analyses d'efficacité allocative aux niveaux infranationaux (par exemple, Optima Nutrition) ainsi que des mécanismes d'allocation des ressources intersectorielles (par exemple, des formules) pour promouvoir les investissements dans les interventions hautement prioritaires dans les géographies infranationales
<b>Infranational</b> - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile	<b>Augmenter l'utilisation des ressources décentralisées pour les interventions à fort impact en matière de nutrition [de XX %] [d'ici 2030]</b>	Intégrer la nutrition dans les transferts fiscaux intergouvernementaux pertinents et surveiller les dépenses connexes vis-à-vis des cibles infranationales
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 3.1</b> <b>Engagements en faveur du renforcement institutionnel pour la planification et la budgétisation de la nutrition</b>		
<b>National/infranational</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile	<b>Élaborer et adopter des plans multisectoriels de nutrition chiffrés fondés sur des données probantes aux niveaux national et infranational [d'ici 2026]</b>	Créer, chiffrer et mettre en œuvre des plans nutritionnels multisectoriels fondés sur des données probantes aux niveaux national et infranational
<b>National/infranational</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile/universités	<b>Effectuer des analyses budgétaires et économiques pour optimiser l'allocation du budget à la nutrition [d'ici 2026]</b>	Mener des analyses pour informer la priorisation et l'allocation budgétaire (par exemple, estimations des coûts de l'inaction, examens des dépenses publiques en matière de nutrition, analyse de l'efficacité allocative d'Optima Nutrition) afin d'établir des points de comparaison, de comprendre l'efficacité et les effets distributifs des ressources en matière de nutrition et d'identifier les possibilités de renforcement institutionnel
<b>National/infranational</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux - Partenaires de développement - Organisations de la société civile	<b>Aligner les allocations budgétaires sectorielles et les dépenses sur les priorités des plans nationaux et infranationaux de nutrition [d'ici 2027].</b>	Publier une circulaire budgétaire pour charger tous les secteurs de refléter les priorités des plans nationaux et infranationaux de nutrition dans leur budget
<b>National/infranational</b> - Gouvernements nationaux - Gouvernements infranationaux	<b>Mettre en place un système continu de budgétisation et de suivi sensible à la nutrition dans tous les secteurs [d'ici 2027]</b> (Liens vers 3.3)	Identifier les postes budgétaires liés à la nutrition, développer un système de codage ou de marquage de la nutrition, et les incorporer dans un système d'information de gestion financière existant, suivi d'un renforcement des capacités aux niveaux national et infranational
<b>Mondial/national</b> - Partenaires de développement - Organisations de la société civile/universités - Secteur privé/investisseurs	<b>Mettre en place un système interne d'allocation des ressources nutritionnelles et de redevabilité [d'ici 2026]</b> (Liens vers 3.3)	Identifier les postes budgétaires de la nutrition et incorporer un système de codage ou d'étiquetage de la nutrition dans un système comptable interne existant et élaborer un mécanisme de rapports et de redevabilité
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 3.2</b> <b>Engagements à fixer des cibles de financement pour la nutrition</b>		
<b>Mondial/régional/National/infranational</b> - Organismes régionaux	<b>Adopter un cadre de politique d'investissement en matière de nutrition assorti de cibles</b>	Élaborer un cadre de politique d'investissement en matière de nutrition

CONTEXTE/ACTEUR	ENGAGEMENT	MESURE SPÉCIFIQUE
- Toutes les entités prenant des engagements	<b>programmatives et financières claires [d'ici 2028]</b>	accompagné de cibles programmatiques et financières claires  Pour les organismes régionaux, promouvoir l'adoption/l'alignement sur les cibles nationales/sous-nationales
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 3.3</b> <b>Engagements politiques en faveur de l'élaboration de systèmes de redevabilité en matière de nutrition et de l'octroi de ressources adéquates à ces systèmes</b>		
<b>National/infranational</b> - Gouvernement national - Gouvernement infranational	<b>Financer de manière adéquate un système de budgétisation et de suivi tenant compte de la nutrition pour renforcer la redevabilité dans tous les secteurs [chaque année jusqu'en 2030]</b>	Estimer le montant nécessaire à la mise en place et au fonctionnement d'un système de budgétisation et de suivi tenant compte de la nutrition et prévoir une allocation suffisante dans les budgets
	<b>Utiliser en permanence un système de budgétisation et de suivi tenant compte de la nutrition pour renforcer la redevabilité dans tous les secteurs [périodiquement jusqu'en 2030]</b> (Liens vers 3.1)	Relier un système de suivi du financement de la nutrition aux données de couverture du programme et examiner les progrès, analyser les progrès et apporter des corrections sous les angles programmatique et financier
<b>Mondial/national</b> - Partenaires de développement - Organisations de la société civile/universités - Secteur privé/investisseurs	<b>Financer de manière adéquate un système interne d'allocation des ressources et de redevabilité en matière de nutrition pour renforcer la redevabilité entre les secteurs [chaque année jusqu'en 2030]</b>	Estimer le montant nécessaire à la mise en place et au fonctionnement d'un système interne d'allocation des ressources et de redevabilité en matière de nutrition et prévoir une allocation suffisante dans les budgets
	<b>Utiliser en permanence un système interne d'allocation des ressources et de redevabilité en matière de nutrition pour renforcer les stratégies et les conséquences des investissements [périodiquement jusqu'en 2030]</b> (Liens vers 3.1)	Relier un système interne d'allocation des ressources et de suivi en matière de nutrition aux données relatives aux résultats, analyser les progrès, apporter des corrections de trajectoire et utiliser les informations pour l'établissement de rapports et la redevabilité
<b>DOMAINE D'ENGAGEMENT 3.4</b> <b>Engagements politiques en faveur de l'approche « ne pas nuire »</b>		
<b>Mondial/national</b> - Secteur privé/investisseurs	<b>Adopter une politique d'investissement responsable en matière de nutrition [d'ici 2027]</b>	Adopter une politique d'investissement responsable en matière de nutrition et un processus de mise en œuvre pour garantir des investissements privés transparents, fondés sur des données probantes et sur l'approche « ne pas nuire » dans le domaine de la nutrition
<b>Mondial/national</b> - Gouvernements - Partenaires de développement - Organisations de la société civile/universités - Secteur privé/investisseurs	<b>Adopter un processus de sélection pour des investissements responsables en matière de nutrition [d'ici 2027]</b>	Adopter un processus de filtrage des investissements dans la nutrition pour éviter ou minimiser les risques contre les investissements transparents, fondés sur des données probantes et sur le principe de ne pas nuire

## Annexe 1 – Composition du groupe de travail

### Co-modérateurs :

Kyoko Shibata Okamura (Banque mondiale) et Saul Guerrero Oteya (UNICEF)

### Membres :

Tom Bui (Affaires mondiales Canada), Patricia Yoboue N’Goran-Theckly (République de Côte d’Ivoire), Léa Gebuhrer (Gouvernement de la France), Perrine Geniez (Gouvernement de la France), Theresa Herbold (Gouvernement de l’Allemagne), Natsumi Chiba, Junko Kusaki, et Akinobu Sanada (Gouvernement du Japon), Alba Rodríguez Díaz (Gouvernement de l’Espagne), Leo Ehrnrooth (gouvernement du Royaume-Uni), Rebekah Pinto, Dani Advani et Bryant Renaud (gouvernement des États-Unis), Helena Guarin (Commission européenne), Namukolo Covic (CGIAR), Beatrice Ekesa (Fonds international de développement agricole), Jean Sebastien Kouassi (Programme alimentaire mondial), Margherita Dacquino (Action contre la faim), Manka’ah Yvonne (International Rescue Committee), Charlotte Martineau et Dylan Walters (Nutrition International), Callum Northcote (Save the Children), Chris Leather (N4D), Barbara Reh binder (Réseau de la société civile SUN), Kedar Mankad (Bill & Melinda Gates Foundation), Jack Clift (Eleanor Crook Foundation), Anna Hakobyan (Children’s Investment Fund Foundation), Blessing Akpan (Inyene Agro Processing Factory Ltd), Julien Benoist (Groupe Nutriset), Efi Chatzinikolaou (Access To Nutrition Initiative), Shibani Ghosh et Giacomo Zanello (Global Nutrition Report), Irina Zodrow et Joshua Levens (SUN Secretariat) ; Chiara Dell’Aira et Anne Marie Provo (Banque mondiale), et Federica Margini (UNICEF).

## Notes et références

1. Shekar, M., et al. (eds.) *Cadre d’investissement pour la nutrition 2024*. Human Development Perspectives series, Banque mondiale, Washington, DC, 2024.
2. Andridge, C. et al., *Tracking Aid for the WHA Nutrition Targets: Progress toward the global nutrition goals between 2015-2022*, Results for Development, 2024, <<https://r4d.org/resources/tracking-aid-wha-nutrition-targets-global-spending-roadmap-better-data/>>.
3. Fondation Rockefeller, *Anticipate and localize: leveraging humanitarian funding to create more sustainable food systems*, Rockefeller, Avril 2023, <<https://www.rockefellerfoundation.org/wp-content/uploads/2023/04/Anticipate-and-Localize-Leveraging-Humanitarian-Funding-to-Create-More-Sustainable-Food-Systems-Final.pdf>>.
4. Shekar, M., et al. (eds.), *Cadre d’investissement pour la nutrition 2024*. Human Development Perspectives series, Banque mondiale, Washington, DC, 2024.

## Remerciements

Les recommandations thématiques des engagements sont le produit des six groupes de travail thématiques du Groupe consultatif international sur la nutrition pour la croissance. Ces groupes ont été coordonnés par 12 co-modérateurs issus d’organisations internationales, sous la direction des co-présidents du Groupe consultatif international : Mme Afshan Khan, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et Coordinatrice du Mouvement (SUN) pour le renforcement de la nutrition, et Dr Patricia Yoboue N’Goran-Theckly, Conseillère en nutrition, alimentation et développement de la petite enfance à la Présidence de la République de Côte d’Ivoire et membre du Comité exécutif de SUN, représentant les pays francophones SUN d’Afrique.

Les recommandations thématiques d’engagements sur le financement et la redevabilité en matière de nutrition ont été élaborées sous la direction de Mme Kyoko Shibata Okamura (Banque mondiale) et de M. Saul Guerrero Oteya (Fonds des Nations Unies pour l’enfance), avec la participation et les contributions de représentants des gouvernements du Canada, de la Côte d’Ivoire, de la France, de l’Allemagne, du Japon, de l’Espagne, du Royaume-Uni, des États-Unis d’Amérique ainsi que de représentants de la Commission européenne, du CGIAR, du Fonds international de développement agricole, du Programme alimentaire mondial des Nations Unies, Action contre la faim, International Rescue Committee, Nutrition International, Save the Children, Réseau de la société civile SUN, fondation Bill-et-Melinda-Gate, Eleanor Crook Foundation, Children’s Investment Fund Foundation, Inyene Agro Processing Factory Ltd, Groupe Nutriset, Access To Nutrition Initiative, Global Nutrition Report, le Secrétariat du Mouvement SUN et des rapports d’experts de N4D.

Ce travail est publié sous l’égide du Secrétariat du Sommet N4G. Les résultats, interprétations, opinions et conclusions exprimés et les arguments utilisés ici sont le fruit des consultations des groupes de travail et ne reflètent pas nécessairement les opinions officielles du gouvernement français, des co-présidents du Groupe Consultatif International (le Mouvement SUN et le gouvernement de Côte d’Ivoire), des co-modérateurs des groupes de travail ou de toute organisation membre du Groupe Consultatif International.